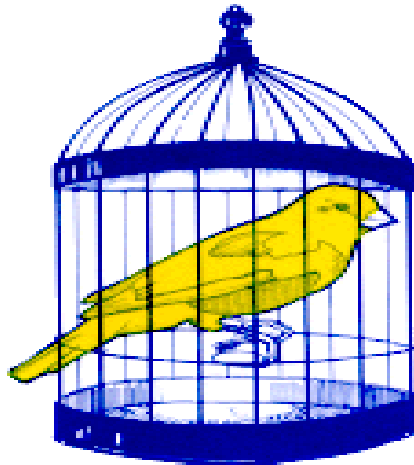


# Conférence sur la santé, la sécurité et l'environnement de l'AFPC-Atlantique



**Health and Safety  
Santé et sécurité**

du 7 au 9 juin 2019  
HÔTEL DELTA BY MARRIOTT BEAUSÉJOUR, MONCTON  
(N.-B.)

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Faire parvenir le formulaire au bureau régional de Halifax d'ici  
le vendredi 10 mai 2019  
par télécopieur : 902-443-8291  
par courriel : [Hfx\\_admin@psac-afpc.com](mailto:Hfx_admin@psac-afpc.com)

# CONFÉRENCE SUR LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNEMENT DE L'AFPC-ATLANTIQUE



du 7 au 9 juin 2019  
Hôtel Delta by Marriott Beauséjour  
Moncton (Nouveau-Brunswick)

**THÈME :** « Êtes-vous en sécurité au travail? »

## PROGRAMME

### VENDREDI

- |                   |  |
|-------------------|--|
| 16 h – 18 h       | Inscription (Mezzanine C)  |
| 18 h – 18 h 30    | Mots de bienvenue et d'ouverture <ul style="list-style-type: none"><li>- Colleen Coffey, VPER-Atlantique</li><li>- Séance d'ouverture autochtone</li><li>- Déclaration sur le harcèlement</li><li>- Moment de silence</li></ul>                                |
| 18 h 30 à 19 h 30 | Panel : L'environnement, un dossier de l'AFPC <ul style="list-style-type: none"><li>- Todd Panas, président national du STSE</li><li>- Andrea Peart, agente nat. en santé et sécurité de l'AFPC</li><li>- Stephen Thomas, Centre d'action écologique</li></ul> |
| 19 h 30 – 20 h    | L'état du syndicat <ul style="list-style-type: none"><li>- Chris Aylward, président national</li><li>- Magali Picard, vice-présidente exécutive nationale</li></ul>  |
| 20 h – 21 h       | Réception d'accueil  |

## **SAMEDI**

- 9 h – 10 h 30 Hilary Frett, Programme du travail d'EDSC  
- Projet de loi C-65 : modifications à la Partie XX –  
*Prévention de la violence dans le lieu de travail*
- 10 h 30 – 11 h Pause-santé
- 11 h – 12 h Projet de loi C-65 (suite)
- 12 h – 13 h 30 Dîner
- 13 h 30 – 15 h 15 Panel : Partie XX – Mécanisme d'enquête  
- Deborah Jelly, Personne compétente  
- Jody LaPierre, Comité d'orientation  
- Fabian Murphy, président national d'AGR
- 15 h 15 – 15 h 45 Pause-santé
- 15 h 45 – 16 h 30 Denis St. Jean, agent national de santé et de sécurité  
Répercussions psychologiques de la violence au travail

## **DIMANCHE**

- 9 h – 10 h 30 Panel : Racisme environnemental
- 10 h 30 – 11 h Pause-santé
- 11 h – 11 h 45 La justice climatique à la table de négociation  
- James Hutt, STTP
- 11 h 45 – 12 h Cérémonie de clôture autochtone

**JE M'INSCRIS COMME :**

déléguée ou délégué \_\_\_\_\_ observatrice ou observateur \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_  
(Nom de famille) EN LETTRES MOULÉES (Prénom)

Adresse : \_\_\_\_\_  
(numéro de voirie)

\_\_\_\_\_ (ville, province)

Code postal : \_\_\_\_\_ Numéro de membre de l'AFPC : \_\_\_\_\_

Téléphone :  
(b) : \_\_\_\_\_ (d) : \_\_\_\_\_ (cell.) : \_\_\_\_\_

Télécopieur : \_\_\_\_\_

Courriel du bureau ou du syndicat : \_\_\_\_\_

Adresse de courriel personnel : \_\_\_\_\_

Section locale : \_\_\_\_\_ Élément : \_\_\_\_\_

**PRÉFÉRENCE LINGUISTIQUE**

\_\_\_ Anglais \_\_\_ Français \_\_\_ Bilingue

**COCHEZ CE QUI S'APPLIQUE :**

**Je suis membre d'un comité de SST** \_\_\_\_\_

**Je suis représentante ou représentante en SST** \_\_\_\_\_

**ACTIVITÉS SYNDICALES**

Décrivez vos activités syndicales et énumérez toutes les formations en santé et sécurité que vous avez suivies, comme la formation de sensibilisation de base de l'AFPC ou des cours d'un Élément ou d'un autre syndicat :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

## MESURES D'ADAPTATION LIÉES À UN HANDICAP

La politique sur l'obligation d'adaptation de l'AFPC prévoit que cette dernière répondra aux besoins des personnes ayant un handicap qui participent à ses activités. Le cas échéant, veuillez préciser vos besoins d'adaptation afin que nous puissions faciliter votre participation à la conférence. Il se peut que nous communiquions avec vous pour obtenir des précisions (accès pour fauteuil roulant, langage gestuel, documents en format substitut, etc.). Avez-vous besoin de mesures d'adaptation? OUI \_\_\_\_\_ NON \_\_\_\_\_

Comment pouvons-nous répondre à vos besoins? Veuillez préciser :

---

---

---

## GARDE FAMILIALE

Conformément à la *Politique de garde familiale* ([syndicatafpc.ca/politique-de-garde-familiale](http://syndicatafpc.ca/politique-de-garde-familiale)), vous avez droit à un remboursement des frais de garde. Cette politique vise à aider les membres à couvrir les frais de garde familiale supplémentaires occasionnés directement par leur participation à une activité autorisée de l'AFPC.

## ENVIRONNEMENT SANS FUMÉE

Il est strictement interdit de fumer dans l'hôtel. Une amende sera imposée à quiconque fumera dans un endroit désigné sans fumée. L'AFPC ne paiera pas une telle amende. Toute personne qui enfreint l'interdiction de fumer devra acquitter elle-même l'amende.

## ENVIRONNEMENT SANS ODEURS

Par égard pour les membres qui souffrent de sensibilités environnementales, nous insistons sur la nécessité d'assurer un environnement exempt d'odeurs.

## PENSONS VERT

L'AFPC mettra tout en œuvre pour réduire l'impact environnemental de la conférence. Veuillez apporter vos propres stylos et carnets de notes puisque ces articles ne seront pas fournis. Vous pourrez télécharger toutes les présentations des conférenciers une fois l'activité terminée.

## RÉSERVATION D'HÔTEL

Un bloc de chambres a été réservé à l'hôtel Delta by Marriott Beauséjour, à Moncton. Le tarif est de 169 \$ la nuitée et comprend le stationnement. Pour réserver, communiquez avec le centre des réservations au 1-844-496-8551 d'ici le 10 mai 2019 et mentionnez que vous participez à la conférence de l'AFPC.

### ATTESTATION

**Toute demande de participation doit être signée par la candidate ou le candidat et attestée par la présidente ou le président de sa section locale ou une dirigeante ou un dirigeant de son Élément.**

J'atteste que \_\_\_\_\_  
(nom de la personne)

est membre en règle et qu'elle ou il est la représentante officielle ou le représentant officiel en santé et sécurité de la section locale \_\_\_\_\_.

Signature de la présidente ou du président de la section locale ou de la dirigeante ou du dirigeant de l'Élément :

**TITULAIRE DE LA DEMANDE** : Je m'engage par la présente à assister et à participer à toutes les séances de la Conférence sur la santé, la sécurité et l'environnement.

**SIGNATURE :**

\_\_\_\_\_  
(Signature du titulaire de la demande)

\_\_\_\_\_  
(Date)

Si vous avez des questions au sujet de la conférence, veuillez communiquer avec Nancy MacLean, représentante régionale en santé et sécurité, au 902-443-3541 ou au 1-800-839-6661.

Faites parvenir votre formulaire dûment rempli à l'AFPC, au :  
287, promenade Lacewood, bureau 301, Halifax (Nouvelle-Écosse) B3M 3Y7

**DATE LIMITE : LE 10 MAI 2019**

**Les demandes reçues après cette date seront refusées.**

## **AUTO-IDENTIFICATION (facultatif)**

L'AFPC souhaite que ses programmes de formation soient accessibles à tous ses membres. Grâce aux renseignements que vous nous fournirez, nous pourrons assurer une représentation équitable des groupes d'équité visés par la politique de l'AFPC sur les droits de la personne. Veuillez préciser le groupe auquel vous appartenez.

### **L'information recueillie est confidentielle.**

(Encerclez vos réponses.)

Peuples autochtones Oui      Non

Groupes racialisés Oui      Non

*Si oui, précisez votre groupe (facultatif) :* \_\_\_\_\_

Personne ayant un handicap Oui      Non

LGBTQ2+ Oui      Non

Jeune membre (35 ans et moins) Oui      Non

## **LISTES DES MEMBRES DES GROUPES D'ÉQUITÉ**

Nous autorisez-vous à ajouter votre nom aux listes des membres des groupes d'équité de l'AFPC? Sachez que cette information pourrait être communiquée à d'autres sections de l'AFPC qui œuvrent à la défense des droits de la personne.

Oui      Non

Le présent formulaire existe en divers formats, notamment en braille. Pour en savoir plus, communiquez avec votre bureau régional de l'AFPC.

# CONFÉRENCE RÉGIONALE SUR LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNEMENT DE L'AFPC-ATLANTIQUE

du 7 au 9 juin 2019

## DEMANDE DE SUBVENTION

Des fonds sont prévus pour aider les sections locales et les membres qui doivent parcourir une longue distance pour assister à la conférence. Nous aimerions payer tous les frais liés à la participation à cette activité, mais notre budget limité ne le permet pas.

Les sections locales peuvent aider à envoyer des personnes déléguées de diverses façons. Tout d'abord, demandez l'aide de votre employeur par l'intermédiaire de votre comité de santé et de sécurité au travail. Conformément à la partie II du *Code canadien du travail* et aux lois provinciales sur la santé et la sécurité au travail, les employeurs doivent offrir une formation aux membres d'un comité de SST et aux personnes déléguées à la santé et à la sécurité. Comme cette conférence constitue une occasion de formation, demandez à votre employeur la permission d'y assister à titre de membre du comité ou de personne déléguée à la santé et à la sécurité.

Les subventions sont offertes aux membres **choisis** comme personnes déléguées, mais **pas** aux observatrices ou observateurs. Les membres délégués peuvent demander une subvention pour le transport et pour l'hébergement à l'hôtel en utilisant le formulaire ci-annexé prévu à cette fin. La demande de subvention doit accompagner le formulaire de demande de participation.



Health and Safety  
Santé et sécurité



### Subvention pour le transport terrestre

(Le montant de la subvention est déterminé en fonction de la distance à parcourir dans un seul sens. Le kilométrage sera calculé au moyen de Google Maps.) Les montants représentent la subvention totale.

- i) \_\_\_\_\_ 100 \$ pour les délégués qui doivent parcourir moins de 100 km
- ii) \_\_\_\_\_ 175 \$ pour les délégués qui doivent parcourir entre 100 km et 200 km
- iii) \_\_\_\_\_ 225 \$ pour les délégués qui doivent parcourir entre 200 km et 300 km
- iv) \_\_\_\_\_ 300 \$ pour les délégués qui doivent parcourir entre 300 km et 500 km
- v) \_\_\_\_\_ 300 \$ pour les délégués qui doivent parcourir plus de 500 km
- vi) \_\_\_\_\_ 47,75 \$ pour le péage (uniquement pour les résidents de l'Î.-P.-É.)

### Subvention pour le transport aérien

Les subventions correspondent au coût réel du billet d'avion jusqu'à concurrence des montants indiqués ci-dessous. Il faut fournir une copie du billet d'avion.

- i) \_\_\_\_\_ 700 \$ pour le transport aérien en provenance de St. John's, T.-N.-L.
- ii) \_\_\_\_\_ 800 \$ pour le transport aérien en provenance de Gander, T.-N.-L.
- iii) \_\_\_\_\_ 800 \$ pour le transport aérien en provenance de Deer Lake, T.-N.-L.
- iv) \_\_\_\_\_ 1 200 \$ pour le transport aérien en provenance de Wabush/Goose Bay, T.-N.-L.

### Subvention pour l'hébergement à l'hôtel

- i) \_\_\_\_\_ J'habite à plus de 100 km du lieu de la conférence et je demande une subvention pour l'hébergement de 200 \$.

### Subvention pour les repas

- i) \_\_\_\_\_ Je demande la subvention de 150 \$ pour les repas pour la fin de semaine.

**Veillez noter que chaque demande de subvention autre que celles mentionnées précédemment devra être évaluée par Nancy MacLean, représentante régionale en santé et sécurité.**